



Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes

OFFICE DE TOURISME DE SENLIS

Place du Parvis Notre Dame - BP 24
60300 SENLIS CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2013



Bruno Le Tarnec
Commissaire aux Comptes

OFFICE DU TOURISME DE SENLIS
Place du Parvis Notre Dame – 60300 SENLIS

- :- :- :- :-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **OFFICE DU TOURISME DE SENLIS** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point 8 des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels ayant trait au changement de méthode de comptabilisation de la subvention de la ville.



Bruno Le Tarnec
Commissaire aux Comptes

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 8 des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels mentionne le changement de méthode de comptabilisation de la subvention de la ville.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivi par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans l'annexe comptable et je suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BEAUVAIS, le 16 janvier 2014

Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes

OFFICE DE TOURISME

Comptes Annuels

Du 01 octobre 2012 au 30 septembre 2013

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

PASSIF	Du 01/10/2012 au 30/09/2013	Du 01/10/2011 au 30/09/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	38 331.10	81 702.76
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-3 183.01	4 128.34
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	35 148.09	85 831.10
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	15 859.42	12 571.60
TOTAL (III)	15 859.42	12 571.60
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 359.18	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	795.45	2 543.50
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 243.95	17 314.57
Dettes fiscales et sociales	56 069.60	37 133.18
Recevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	473.87	321.81
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	54 250.00	
TOTAL (V)	157 192.05	57 313.06
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	208 199.56	155 715.76
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	13 359.18	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	143 037.42	
(3) Dont emprunts participatifs		

COMpte DE RÉSULTAT

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

	Du 01/10/12 au 30/09/13	Du 01/10/11 au 30/09/12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 941.52	18 690.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 941.52	18 690.40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	959.32	16 514.44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	959.32	16 514.44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	982.20	2 175.96
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôt sur les bénéfices (VI)		
SOLDE INTERMÉDIAIRE $\frac{(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)}{(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)}$	-3 183.01	4 128.34
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
ENGAGEMENTS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	316 259.09	327 417.68
TOTAL DES CHARGES	319 442.10	323 289.34
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-3 183.01	4 128.34
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-3 183.01	4 128.34
* y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		
	982.20	2 175.96

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		NS	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NS	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS		NS	
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES		NS	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES		NS	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

(compte tenu d'un taux de mortalité, d'un taux d'inflation, et d'une probabilité de présence des salariés au jour de leur retraite) s'élève à 12 859.42 €. Une somme de 287.82 € a été provisionnée dans les comptes au 30/09/2013.

7- Provision pour congés payés

Elle est comptabilisée au 30/09/2013 et s'élève à :

- Provision pour salaire brut 11 866.14 € - Provision pour charges sociales 5 539.70 €

8- Subventions

Elles sont comptabilisées au crédit des comptes "74"

- Mairie subvention de fonctionnement	200 000.00 €
- Mairie majoration subv.création site internet	6 000.00 €
- Pca Mairie maj.subv.création site internet	- 1 500.00 €
- Département subvention 2013 perçue	0.00 €
- Département solde subvention 2013 à recevoir	11 000.00€
- Pca Département subvention 2013	- 2 750.00 €
- Département solde subvention 2012 perçue	0.00 €
- Département extourne provision solde subvention 2012 à recevoir	0.00 €
- Département subvention expo photos	900.00 €

Au cours de cet exercice a été effectué un changement de méthode de comptabilisation de la subvention de la ville. Un produit constaté d'avance a été comptabilisé au 30/09/2013. Ce changement a également un impact de 47 500 € sur les fonds propres de l'association (régularisation de la subvention 2012) et un impact de 2 500 € sur le résultat de l'exercice.

9- Ventes

Les visites effectuées par les écoles dans le cadre des ateliers du patrimoine ont été facturées au taux horaire chargé des salaires des conférencières.

Compte tenu du dépassement du plafond des recettes de 60 000.00 €, un secteur fiscalisé a été mis en place.

Les prestations "restauration" sont comptabilisées "achats/ventes". Seules des commissions sur les dépôt-ventes sont comptabilisées.

10- Achats

Au cours de l'exercice, la facture d'achat de brochures a été comptabilisée en 623100 "Publicité" pour 4 010.00 €.

11-Bénévolat

Au cours de l'exercice, le bénévolat a fait l'objet d'une évaluation qui s'élève à 65 856.00 € et qui correspond au temps passé par le Président, Mr Bascher (30 240.00 €), la trésorière, Mme François (30 240.00 €) et certains membres du Conseil d'Administration (5 376.00 €).

12-Heures DIF

Un suivi des heures DIF a été réalisé par l'Office de Tourisme. A ce jour, trois sur quatre ont atteint le seuil des 120 heures. La quatrième salariée dispose d'un cumul de 18 heures.

13-Caution bancaire Crédit Agricole

L'engagement de caution du crédit agricole envers la chambre de commerce (pour l'activité organisation de voyage) à hauteur de 30 000 €.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	4 530		12 552
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport			6 915	1 514	
Matériel de bureau & info., mobilier					
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	6 915	1 514	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		60		
	Prêts et autres immobilisations financières		60		
		TOTAL IV	60		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			11 504	14 066	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			17 082	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
Matériel de transport			110	8 319		
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	110	8 319		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			60		
	Prêts & autres immob. financières			60		
		TOTAL IV		60		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			110	25 460		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 572	3 288		15 859	
TOTAL II		12 572	3 288		15 859
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		12 572	3 288		15 859
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		3 288		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Brochures : 17 857.00 €
 Location copieur : 1 261.64 €
 Assurance GAN : 952.25 €
 Publicité : 353.00 €
 Neopost : 254.54 €
 Location appareil : 158.75 €
 Cotisations : 144.25 €
 Hébergement site : 18.06 €
 Culligan : 16.44 €

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	21 016
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	21 016

PRODUITS À RECEVOIR

Solde subvention Mairie : 40 000.00 €
 Subvention Conseil Général : 11 000.00 €
 Intérêts courus : 176.14 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	51 000
Disponibilités	176
TOTAL	51 176

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	81 702.76	4 128.34		85 831.10
Résultat comptable de l'exercice antérieur	4 128.34		4 128.34	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	85 831.10	4 128.34	4 128.34	85 831.10

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2012 au 30/09/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Pca subvention Mairie pour création site internet (01/10 au 31/12/2013) : 1 500.00 €
 Pca subvention Conseil Général (01/10 au 31/12/2013) : 2 750.00 €

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	54 250
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	54 250

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 620
Dettes fiscales et sociales	20 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	38 688



Bruno Le Tarnec
Commissaire aux Comptes

OFFICE DU TOURISME DE SENLIS
Place du Parvis Notre Dame – 60300 SENLIS

- :- :- :- :-

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Beauvais, le 16 janvier 2014

Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes